

BELLAC. Expositions. À partir du 1^{er} juin et pendant un mois, la médiathèque Jean-Giraudoux présentera les œuvres de l'illustratrice Fanny Fa, aux côtés de celles réalisées par les enfants de la classe de Laurent Champeymont à Peyrat-de-Bellac. Mickael Bettinelli, qui terminera son dernier atelier avec les classes de l'école des Rochettes de Bellac, exposera également le projet d'école. ■

CHÂTEAUPONSAC. Réunion publique. Dans le cadre des élections législatives, qui ont lieu les 11 et 18 juin, la candidate de l'Union populaire républicaine (UPR), Isabelle Falipou, qui se présente dans la 3^e circonscription, tiendra une réunion publique à Châteauponsac. Elle aura lieu le mercredi 31 mai, à partir de 19 heures, à la salle Jules-Ferry (derrière la caserne des pompiers). ■

BESSINES-SUR-GARTMPE. Bandafolie's. Une prévente des billets pour le repas « Bœuf Limousin » de la grande nuit des Bandafolie's du samedi 15 juillet aura lieu à l'office du tourisme le samedi 3 juin, à partir de 9 h. Les réservations sur le site Internet débuteront dimanche 4 juin. La permanence à l'office de tourisme pour la réservation des places, démarrera à partir du samedi 8 juillet. ■

Bellac → Vivre sa ville

PÊCHE ■ Des séances d'initiation pour la pêche au coup seront proposées gratuitement à partir du 17 juin

Une nouvelle école de pêche, à la carte

L'Aappma de Bellac et l'office de tourisme du haut Limousin ont signé hier une convention de partenariat pour compléter l'offre touristique.

Aline Combrouze

aline.combrouze@centrefrance.com

À partir du 17 juin, les touristes, mais aussi la population locale, pourront se rendre à l'office de tourisme, basé à Bellac, pour demander une initiation de pêche gratuite. Une nouveauté, née d'un partenariat, concrétisé hier, entre l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (Aappma) de Bellac et l'office de tourisme du haut Limousin. Pour l'Aap-



PARTENAIRES. L'office de tourisme du Haut Limousin et l'AAPPMA de Bellac lancent une nouvelle formule pour permettre à tous d'apprendre la pêche au coup.

pma, ce nouveau service peut permettre à l'association de voir

augmenter le nombre de ses adhérents. Pour l'office de tourisme, c'est une autre façon de valoriser le territoire. « Le lieu de rendez-vous est le parc Aimé-Vallat sur les bords du Vincou, dans le magnifique cadre du vieux Bellac. C'est un parcours exceptionnel, proche du centre-ville », souligne le président de l'office de tourisme Bernard Chevalier.

Des pêcheurs passionnés animeront les séances

Pour bénéficier d'une initiation à la pêche gratuite, il vous suffira de vous rendre à l'office de tourisme, de demander un rendez-vous à votre convenance, et un pêcheur expérimenté, accompagnateur et bénévole,

répondra présent, parmi les six membres de l'Aappma qui participent à l'opération. « J'aime pêcher et j'ai envie de transmettre quelques astuces, et d'expliquer les différents types d'hameçons qui existent, le montage et les différentes cannes à pêche, et bien sûr, d'attraper à peu de poissons ! », confie Alain, impatient de faire partager son savoir-faire. L'Aappma assure de nombreuses animations tout au long de l'année, comprenant des interventions en classe et sur le terrain auprès des écoles pour sensibiliser à la pêche et à l'environnement. L'association de pêche redouble ainsi d'efforts pour inciter les personnes à acheter leurs cartes, qui sont également mises à disposition à

l'office de tourisme. « La première séance d'initiation de pêche est gratuite et ne nécessite pas de carte de pêche. Nous donnerons un simple pass pêche. Pour d'autres séances, il faudra avoir la carte », précise Jean Tinlot, président de l'Aappma de Bellac.

Des cours particuliers, gratuits, et ouverts à tous

Si cette première initiation, qui ne concerne que la pêche au coup, s'inscrit, pour les enfants, dans le prolongement des interventions de l'Aappma en milieu scolaire (ils devront être accompagnés d'un adulte). Cette formule peut intéresser les touristes dans le cadre de l'offre « Village étape », et c'est enfin une opportunité offerte à tous ceux qui voudraient profiter de leur séjour ou de leur promenade pour découvrir la technique de la pêche au coup. Si ce nouveau service rencontre le succès, les organisateurs prévoient de l'élargir à d'autres techniques de pêche. ■

➔ **Initiation pêche au coup sur rendez-vous.** Six bénévoles de l'Aappma de Bellac participent à l'animation des séances, qui se tiendront sur les bords du Vincou, à partir du 17 juin. Durée de la séance : 1 heure (sans carte de pêche). Gratuit.



AVEC LES ÉCOLES. Pour sensibiliser à la pêche, l'Aappma locale fait aussi des interventions dans les écoles et anime des ateliers toute l'année. ARCHIVES

Quinze excès de vitesse supérieurs à 130 km/h ont été enregistrés

CONTRÔLES ROUTIERS. Bon nombre d'automobilistes avaient pris la route des vacances en ce long week-end de l'Ascension. Sur un itinéraire placé sous vigilance, la compagnie de gendarmerie de Bellac, assistée par les communautés de brigades de Bellac, de Bessines, de Magnac-Laval et du PSIG de Bellac, avait mis en place un dispositif de contrôles routiers sur 2 ronds-points : celui du Repaire (sens Limoges/Poitiers), et celui du Dorat (sens Poitiers/Limoges). « Il ne s'agit pas de verbaliser à tout va, mais de faire prendre conscience aux automobilistes que le respect des règles routières sauve des vies et évite des ennuis avec la justice. Sur la RN 145, ce sont 4.000 poids lourds qui circulent chaque jour et pas moins de 1.000 sur la RN 147. Les principales causes d'accidents sont souvent liées à la vitesse, l'alcoolémie et l'usage de stupéfiants au volant. Depuis le début de l'année, 6 camions se sont renversés sur une période de 5 jours », précise le sous-préfet Bénédicte Martin. Pour l'opération du mercredi 24 mai : en 40 minutes, 15 excès de vitesse au-dessus de 130 km/h (au lieu de 90) ont été enregistrés, dont un retrait de permis pour un dépassement de plus de 50km/h de la vitesse autorisée. Sur 72 automobilistes contrôlés, 43 étaient en infraction, dont 39 pour excès de vitesse.

